

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris
Ile-de-France

IDF-2020-01-20-009

SUBDELEGATION DE POUVOIRS
LA MAISON DE L'APPRENTISSAGE-
GENNEVILLIERS

**SUBDELEGATION DE POUVOIRS
LA MAISON DE L'APPRENTISSAGE- GENNEVILLIERS**

Vu la délégation de pouvoirs, ci-annexée, accordée par Monsieur Stéphane FRATACCI, Directeur général de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France (CCIR),

Je soussignée, Mme Brigitte GRIMBERT, Responsable de La maison de l'apprentissage donne, dans les mêmes termes subdélégation de pouvoirs à M. Thierry JACQUET, en qualité de responsable moyens généraux, qui l'accepte, à l'effet d'assurer pendant mes absences de la Région Ile-de-France et d'éventuels congés, la sécurité et la sûreté des personnes et des biens de LMA, site de Gennevilliers – 40 avenue Marcel Paul - 92300 Gennevilliers.

Le subdélégataire déclare avoir une parfaite connaissance des droits et obligations qui résultent de la délégation de pouvoirs susvisée, consentie par M. Stéphane FRATACCI, Directeur général de la CCIR, et qui lui sont transférés à compter de ce jour dans les domaines ci-dessus précisés.

Fait à Paris le 20 janvier 2020, en un exemplaire

Le primo-délégrant

Le délégataire

Le subdélégataire

signé

signé

signé

Stéphane Fratacci

Brigitte Grimbert

Thierry Jacquet

Diffusion : bénéficiaires - www.cci-paris-idf.fr - recueil des actes administratifs de la préfecture de région d'Île-de-France